

VERSAILLES CÉLÈBRE 150 ANS DE RÉPUBLIQUE LES LIEUX DU POUVOIR DÉVOILÉS



Versailles, le 30 janvier 2025
Communiqué de presse

Proclamée en 1870, la III^e République s'impose définitivement en France avec l'adoption à Versailles de l'amendement Wallon, puis des lois constitutionnelles de 1875 : la création des deux chambres et l'élection du président de la République. À l'occasion des 150 ans de cet événement fondateur, le château de Versailles met à l'honneur son patrimoine républicain et rappelle le rôle, hautement symbolique et souvent méconnu, joué par l'ancienne résidence royale dans la vie de notre démocratie et dans l'exercice du pouvoir.

UNE PROGRAMMATION DÉDIÉE

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES AU PUBLIC : LA SALLE DU CONGRÈS ET L'APPARTEMENT DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS

La salle du Congrès, **bâtie en 1875 en seulement six mois**, est plus grande que les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat. Son étonnant décor, majestueux et théâtral, s'inspire du grand appartement de Louis XIV et ne manque pas de références au Roi-Soleil. **Seize présidents de la République y ont été élus** et c'est sur ses bancs que se réunissent aujourd'hui en Congrès les députés et sénateurs à l'occasion des modifications de la Constitution ou lors des allocutions du président de la République.

Souvent ignoré du grand public et construit en même temps que la salle du Congrès, l'**appartement du président du Congrès** présente un décor néo-Louis XV, familier à Versailles, et remplace d'anciens appartements de membres de la famille royale. Cet étonnant et vaste appartement d'apparat a été restitué par l'Assemblée nationale au château de Versailles en 2006.

À l'occasion des 150 ans de la III^e République, **un nouvel accrochage permanent y prendra place** : des œuvres des XIX^e et XX^e siècles issues principalement des collections du Château (peintures et sculptures) offriront aux visiteurs **un aperçu singulier de la vie parlementaire sous la III^e République**.

La salle du Congrès et l'appartement du président du Congrès seront ouverts du 15 février à fin septembre :

- Tous les week-ends
- En visite guidée en semaine

UNE SÉRIE DE PODCASTS ET UNE MÉDIATION SPÉCIALE

Trois podcasts, diffusés tout au long de l'année, se pencheront sur la République à Versailles selon trois thèmes : la **Commune de Paris**, la **vie parlementaire à Versailles** – à travers le regard de Pierre de Nolhac, directeur du musée entre 1892 et 1919 –, et la **rivalité entre Charles Questel et Edmond de Joly**, deux architectes ayant chacun présenté des projets pour la construction de la salle du Congrès.

En plus de l'ouverture du circuit de visite libre et des visites guidées, le Château proposera des événements spéciaux pendant les **Journées Européennes du Patrimoine avec une médiation innovante et un colloque**. À partir du printemps 2025, **une visite théâtralisée** permettra également aux familles de découvrir l'histoire républicaine du château de Versailles.



La salle du Congrès
© Château de Versailles / T. Garnier



Le bureau de l'appartement du président du Congrès
© Château de Versailles / T. Garnier

1875, LA RÉPUBLIQUE SCÉLÉE À VERSAILLES

Le 30 janvier 1875 à Versailles, la chambre des Députés, qui siège au château depuis quatre ans, adopta un amendement proposé par le député Henri Wallon instaurant l'élection du président de la République par deux chambres réunies en Assemblée nationale et composant le Parlement. Cet amendement affirma la pérennité de la III^e République, qui n'était jusque là qu'un régime provisoire.

L'amendement Wallon et les lois constitutionnelles de 1875 auront des conséquences importantes, notamment sur la physionomie du château de Versailles qui sera désormais amené à jouer un rôle dans l'exercice du pouvoir républicain.

LA DEMEURE DES ROIS TRANSFORMÉE PAR LA RÉPUBLIQUE

Les troubles de la Commune de Paris en 1871 maintinrent le Gouvernement et le Parlement à Versailles. Les lois constitutionnelles de 1875 instaurant deux chambres, il fut décidé d'installer le Sénat dans l'Opéra royal récemment réaménagé et de bâtir dans l'aile du Midi un nouvel hémicycle pour la chambre des Députés.

Les travaux de l'Opéra royal modifièrent la physionomie du lieu : le grand plafond peint du XVIII^e siècle fut remplacé par une verrière, la fosse d'orchestre fermée à hauteur de la scène, un mur fut érigé sur l'avant-scène et une tribune fut construite. L'Opéra restera tel quel jusqu'à sa restitution au château de Versailles par le Sénat dans les années 1950 et sa remise en état de salle de spectacle.



Adolphe Thiers, Léon Bonnat, 1878
© RMN-GP (Château de Versailles) © Gérard Blot



Gaston Doumergue, Marcel Baschet, 1925
© RMN-GP (Château de Versailles) © Gérard Blot

La salle du Congrès, quant à elle, fut bâtie entre juin et novembre 1875, au cœur de l'aile du Midi. Elle est un bel exemple de l'architecture officielle du début de la III^e République, de style éclectique et d'esprit très palatial, aux décors étroitement inspirés de ceux du grand appartement de Louis XIV. Elle est très vaste car prévue pour accueillir non seulement les séances de la chambre des Députés mais aussi les réunions des deux chambres, pour l'élection du président de la République, notamment.

La salle du Congrès fut inaugurée en 1876 et a accueilli l'élection des présidents de la III^e et de la IV^e Républiques, par seize fois, jusqu'en 1953. Depuis 1958, les deux chambres du Parlement s'y réunissent en Congrès pour des révisions constitutionnelles ou à l'occasion des allocutions du président de la République aux élus.

En plus des deux hémicycles, la République aménagea à Versailles tout un ensemble de lieux annexes censés accueillir la vie parlementaire : des appartements réservés aux présidents des chambres, des bureaux pour la questure, etc.

L'HÉRITAGE RÉPUBLICAIN

Certes, le Parlement retourna à Paris en 1879, mais Versailles est resté un haut lieu de l'exercice du pouvoir républicain : au-delà de la réunion du Congrès, le château met à la disposition de la République ses espaces afin de servir les institutions et honorer les invités de la France : de Gaulle réaménagea le Grand Trianon pour les hôtes de marque, la galerie des Glaces accueille de grands dîners d'État et le château reçoit ponctuellement des réunions internationales dont chaque année le sommet Choose France.

UN PARTENARIAT AVEC LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

Si Versailles fête en 2025 les 150 ans de la III^e République, LCP-Assemblée nationale célèbre les 25 ans de sa création. Ainsi, le château de Versailles et LCP-Assemblée nationale ont signé un partenariat inédit : tout au long de l'année, LCP-Assemblée nationale diffusera des programmes sur différents thèmes (création de la salle du Congrès, histoire de la République à Versailles, etc.) et des contenus pour les réseaux sociaux.

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

CONTACTS PRESSE

Hélène Dalifard, Violaine Solari, Barnabé Chalmin
+33 (0)1 30 83 75 21
presse@chateauversailles.fr